



ADAPTATION DU PÂTURAGE CONTINU SUR GAZON COURT A L'AVANT PAYS DE SAVOIE

La technique du pâturage continu sur gazon court consiste à faire pâturer le troupeau sur un seul parc, en maintenant constamment une hauteur d'herbe de 6 à 8 cm (mesure herbomètre). L'éleveur régule cette hauteur d'herbe en ajustant la surface offerte, et éventuellement la complémentation en fourrage.

Cette technique présente plusieurs avantages directs : en premier lieu la simplification du travail, en second lieu la production d'une herbe jeune très lactogène et particulièrement ingestible.

Problématique : une technique, mille conduites

En 1996, à l'occasion d'un voyage d'étude en Suisse, des éleveurs de l'Avant Pays de Savoie découvraient le pâturage continu sur gazon court. La technique a instantanément séduit les éleveurs laitiers, notamment pour ses perspectives d'économie de travail (pas de fil ni d'eau à déplacer).

Pour autant, sa mise en place en Savoie suscitait beaucoup d'interrogations, à commencer par l'effet d'une hauteur d'herbe si rase sur la pousse et sur le rendement de la prairie. En second lieu, les éleveurs voulaient connaître les effets éventuels sur les animaux (performances zootechniques, métabolisme, parasitisme) et sur les prairies (évolution de la flore, sensibilité à la sécheresse). Enfin, pour les éleveurs souhaitant se lancer, des références de pilotage étaient nécessaires afin de garantir une production d'herbe satisfaisante en quantité et qualité.

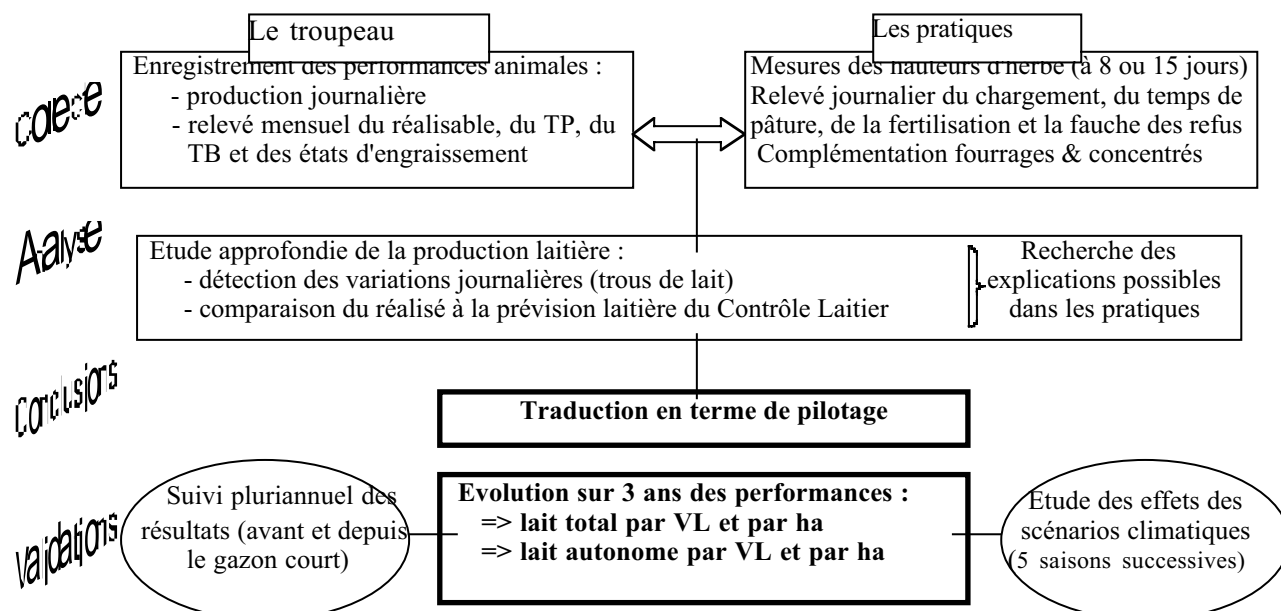
Lancée en 1999 dans le cadre de l'action "Optimisation du pâturage", l'expérimentation "gazon court" a déterminé des hauteurs d'herbe repères et a proposé des combinaisons cohérentes chargement - complémentation - fertilisation, en fonction de la saison, du scénario climatique, des objectifs de l'éleveur et du potentiel de la prairie.

Par ailleurs, sous une même dénomination "gazon court", ce mode de pâturage a pris en Savoie des formes très diverses au fil des ans, depuis la technique intensive de type suisse (avec chargement et fertilisation élevés), jusqu'à la technique extensive plus proche du pâturage libre (faible chargement ou apport important de fourrage). Sans préjuger d'une conduite meilleure que les autres, le suivi PEP s'est concentré sur une conduite intermédiaire recherchant un maintien des performances animales avec une valorisation maximum de la pâture donc une complémentation en fourrage réduite. Les autres conduites ont fait l'objet d'une typologie simplifiée : partant des objectifs de l'éleveur et des possibilités du milieu, elle présente les repères techniques et recense les outils et critères de décision à la disposition de l'éleveur pour le pilotage du pâturage.

Protocole de l'étude

Le suivi PEP proprement dit a concerné 8 élevages pendant 3 ans. Il s'est aussi appuyé sur les expériences des autres élevages engagés dans la démarche au sein des GVA de l'Albanais et de l'Avant Pays Savoyard.

Un partenariat éleveurs - Contrôleurs laitiers - EDE 73



Tous les 15 jours du 15 mars au 15 octobre (chaque semaine du 1^{er} mai au 15 juin), analyse de l'herbe, mesure de pousse et calcul du rendement à partir de micro-parcelles mises en défens.

Résultats

❶ Des avantages confirmés...

Les effets de l'entretien d'un couvert à 6-8 cm ont dépassé les prévisions en terme de qualité de l'herbe offerte :

- maîtrise totale de l'épiaison en mai (pas toujours facile en pâturage tournant)
- net recul du gaspillage d'herbe (une seule fauche de refus par saison en moyenne)
- remarquable maintien de la valeur alimentaire de l'herbe durant toute la saison

L'amélioration de la portance de la prairie s'observe dès la 2^{ème} année (sous l'effet du tallage accru des graminées). L'amélioration de la flore par le développement des plantes de lumière est plus tardive (réellement observable en années 3 et 4).

La simplification du travail (et la possibilité de se faire remplacer...) sont démontrées.

Secondairement, d'autres avantages ont pu être mis en avant :

- confort des animaux (vaches calmes, réparties sur toute la surface à disposition)
- ration de base stable (pas "d'effet parcelle", pas de "durcissement" de l'herbe l'été)
- possibilité de valoriser les parcelles pentues (auparavant réservées aux génisses)
- meilleure utilisation des parcelles accidentées (talus toujours verts car bien pâturés)
- pas de problème les jours de pluie (sol portant, herbe rase donc non piétinée).

...mais des limites d'utilisation

La technique requiert des conditions structurelles et pédo-climatiques strictes :

- 25 à 30 ares/VL accessibles dès la mise à l'herbe
- parcelles de topographie et de potentiels fourragers assez homogènes
- pluies régulières sur la saison (100 mm/mois en Avant Pays de Savoie).

La réussite repose sur une pousse d'herbe continue :

* **les sols séchants sont rédhibitoires.** A moins d'irriguer (ou d'affourager massivement), le pâturage continu sur gazon court ne permet pas de traverser une période prolongée de déficit hydrique puisque la prairie ne dispose d'aucune réserve sur pied.

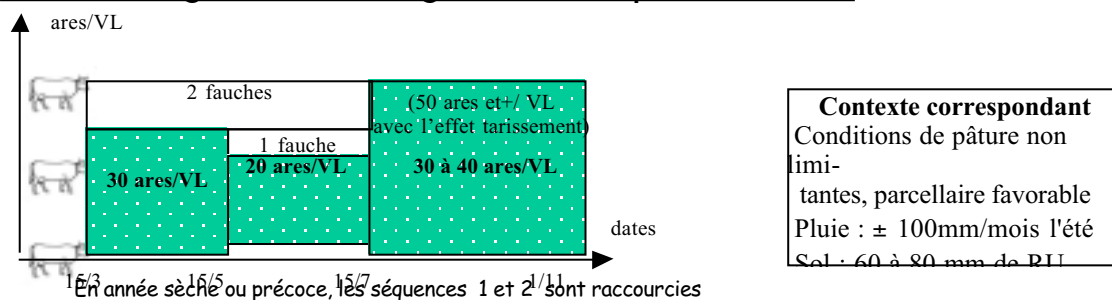
* en cas d'arrêt de la pousse, **la solution de réduire la charge animale est vite limitée.**

En effet, au delà de 35 ares/VL au printemps, il devient impossible d'exploiter la parcelle de façon homogène. Même avec 2 ou 3 parcs, la superficie est telle que des zones entières sont délaissées et génèrent rapidement des refus inconsommables.

* **la fertilisation azotée est indispensable pendant la saison.** En élevage bio, le compost est impératif (sa minéralisation continue permet d'entretenir la pousse). Le lisier même dilué est difficilement concevable en pâturage continu.

Pour pallier les handicaps structurels (notamment l'hétérogénéité des parcs), des aménagements simples peuvent être réalisés et procurent de très bons résultats (stabilisation des accès aux parcelles, re-découpage de parcs, points d'eau supplémentaires, re-semis de certaines zones).

🕒 Conduite du gazon court : la gestion d'un équilibre sensible



Le principe consiste à faire pâturer le troupeau sur un seul parc, éventuellement plusieurs mais avec un temps de retour n'excédant pas cinq jours. En situation favorable (prairie temporaire productive, relief doux et sol non séchant), la hauteur d'herbe doit être entretenue autour de 5-6 cm au printemps et 7-8 cm l'été.

Un chargement de 25 ares /VL au printemps et 35 ares l'été permet de couvrir l'essentiel de la ration de base. En l'absence de refus, 2 à 3 kg de foin /VL/j sont toutefois recommandés pour apporter des fibres à la ration. Compte tenu de la haute valeur alimentaire de l'herbe jeune (0.95 UF et 135 g PDIN/kg MS), les concentrés ne se justifient pas en dessous d'une production de 20 à 22 kg de lait/VL/jour. Ce seuil peut être abaissé à 16-18 kg si les animaux sont amaigris en sortie d'hiver (un apport de 2 kg/j de pulpe de betterave ou maïs aplati ont donné des résultats tangibles). La fertilisation est impérative : 15m³/ha de lisier en fin d'hiver et 3 apports de 25 unités/ha d'azote au 15 mai, 1^{er} juillet et 15 août permettent d'entretenir une pousse active sur la saison.

Les surfaces d'extension doivent être introduites sitôt leur fauche. Il ne faut surtout pas attendre que la hauteur d'herbe remonte sous peine de créer un déséquilibre sur le reste de la surface.

⊕ Autres apports de l'expérimentation, en quelques chiffres

La production d'herbe

Les inquiétudes sur la pousse en parties levées : la vitesse de pousse diminue du fait d'une surface foliaire réduite qui limite la photosynthèse (sur la même parcelle, jusqu'à 60% de pousse en moins entre une herbe à 6 cm et une herbe à 11 cm). Mais sous l'effet de l'éclaircissement, l'augmentation du tallage produit un gazon dense et la pousse que l'on perd en hauteur est compensée partiellement en épaisseur (320 kg MS/cm/ha* en 5^{ème} année de gazon court pour une prairie naturelle, contre 260 Kg MS/cm/ha* 3 ans plus tôt).

* ces valeurs concordent avec des références produites dans la Drôme (Manteaux PEP 2001) ou dans le Limousin (Pottier, 2000)

L'herbe est très ingestible et présente une valeur alimentaire élevée et stable :

/ kg MS	Ufl	g PDIN	G PDIE	g PDIA
Valeur	0.94	138	108	50
Écart type	0.04	16	9	7

Moyenne de 51 prélèvements réalisées sur une même PN, durant 3 saisons successives

En résumé, le **rendement matière sèche** de la prairie diminue, notamment les 1^{ères} années, mais le coefficient d'utilisation de la prairie s'améliorant et l'ingestion n'étant composée que d'une herbe feuillue, **le rendement UF** est indéniablement amélioré. Il augmente sans cesse au fil des ans comme en témoigne l'évolution de la production de lait autonome.

Une autre illustration du bon maintien des performances fourragères réside dans le fait que dans beaucoup d'élevages, la sole pâturée n'a pas augmenté suite au passage en gazon court.

La production de lait

Elle est liée avant tout à l'état des vaches et leur niveau au moment de la mise à l'herbe. En condition de pâture non limitante, le nivellement de la production journalière et la stabilité de la valeur de l'herbe sont de nature à améliorer la persistance de la lactation. Le niveau du réalisable se maintient voire augmente en fin de lactation. Enfin, le TP affiche une remarquable stabilité (34 g/kg y compris l'été, quand la chute est classique en P. tournant). La production de lait /ha a peu évolué (12 à 13 000 l/ha) mais la production de lait autonome (hors contribution de la complémentation) progresse fortement, surtout dans milieux "extrêmes" : très favorables (prairie temporaire...) ou au contraire très pénalisés (pente). Le gain a pu atteindre 50% en 3 ans et la production autonome 7 500 l/ha.

Conclusions :

Le gazon court en Savoie a conquis 60 élevages et les retours au pâturage tournant sont rares à ce jour. Au delà de la simplification de travail, le gain dans la maîtrise de l'épiaison en mai est notable. Il confère ainsi de nouvelles perspectives à la production de lait d'été, encouragée par l'ensemble de la filière. Enfin, par son effet régénérant sur la portance et sur la flore et grâce à sa souplesse d'adaptation, le gazon court peut contribuer à la revalorisation d'espaces à faible potentiel fourrager.

Documents disponibles / Bibliographie

- Brochure EDE10 pages "PCGC : introduction à la technique
- "4 pages" système : 4 types de conduites dans 4 contextes différents.
- Brochure PEP avec photos prévue en 2004 (Présentation-guide de conversion)

Pour plus d'information, contactez

Florent MICHEZ, EDE de Savoie (04.79.70.79.89/ florent.michez@savoie.chambagri.fr)

Jean-Pierre MANTEAUX, CA de la Drome (04.75.60.15.78/ jpmanteaux@drome.chambagri.fr)

POLE D'EXPERIMENTATION ET DE PROGRES BOVINS LAIT

Siège : Chambre d'Agriculture de l'Isère – Service Elevage.

40 avenue Marcelin Berthelot. BP 2608. 38036 GRENOBLE CEDEX 2

Tel : 04 76 20 67 38. Fax : 04 76 22 18 38. E-Mail : barbara.bonetti@isere.chambagri.fr